

# Charte (Leitbild)



## Vision

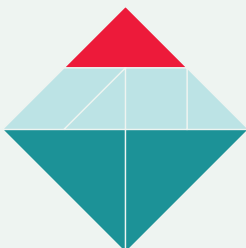
**Façonner les affectations de demain**



## Mission

**Un engagement en phase avec son temps :  
administrer, perfectionner et conseiller**

- En tant qu’administration, nous nous engageons pour une exécution efficace et rigoureuse du service civil. Nous ne sommes pas le service civil. Notre mission et nos intérêts ne sont pas les mêmes que ceux des établissements d’affectation, des civilistes et des autres acteurs.
- Afin que les affectations soient efficaces, nous travaillons main dans la main avec les établissements d’affectation et leur offrons un soutien ciblé.
- Nous veillons à ce que les civilistes s’acquittent de leurs obligations. Nous savons que la valeur des affectations pour la société dépend de la motivation des civilistes et nous agissons en conséquence.
- Nous gagnons la reconnaissance des acteurs concernés par le service civil et tablons sur leur participation à l’exécution et à l’amélioration continue de la qualité des affectations.
- Notre travail quotidien contribue à l’élaboration des politiques. Nous procédons à des analyses factuelles, et agissons avec hauteur de vue et pragmatisme.
- Nous concevons des processus et des instruments qui répondent aux exigences de la pratique.
- Nous apprenons de notre mission. Nous utilisons les connaissances ainsi acquises pour améliorer continuellement la qualité des affectations, de manière à mener notre mission en phase avec notre temps.



## Singularité

**L’Office fédéral du service civil – Savoir accorder les ressources  
des personnes en service aux besoins civils de la collectivité**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l’économie,  
de la formation et de la recherche DEFR  
**Office fédéral du service civil CIVI**